

L'Union européenne en 2017 : les faits marquants

Cécile Barbier

Janvier

1^{er} janvier : Malte succède à la Slovaquie à la présidence du Conseil de l'Union européenne (UE). Les priorités de son programme sont la migration, la sécurité, l'inclusion sociale, le marché unique ainsi que les politiques maritime et de voisinage de l'UE.

5 janvier : évaluation du Fonds social européen (FSE). La Commission européenne publie un rapport d'évaluation sur les investissements réalisés au titre du Fonds social européen (FSE) au cours de la période 2007-2013, ainsi que des rapports spécifiques pour chaque État membre, IP-16-3984.

10 janvier : marché intérieur/services. Dans le cadre de la feuille de route définie dans la stratégie pour le marché unique, la Commission européenne présente des propositions en vue « d'exploiter le plein potentiel du marché unique et d'en faire le tremplin permettant aux entreprises européennes de prospérer dans l'économie mondiale », IP-17-23.

10 janvier : initiative citoyenne/interdiction du glyphosate. La Commission européenne décide d'enregistrer une initiative citoyenne européenne (ICE) l'invitant « à proposer aux États membres une interdiction du glyphosate, à réformer la procédure d'approbation des pesticides et à fixer des objectifs obligatoires à l'échelle de l'UE en ce qui concerne la réduction de l'utilisation des pesticides », IP-17-28.

10 janvier : santé/sécurité des travailleurs. Dans le cadre de ses travaux sur la mise en place d'un socle européen des droits sociaux (SEDS), la Commission européenne propose un réexamen de la législation de l'UE en matière de santé et de sécurité sur le lieu de travail, en suggérant des modifications relatives à la directive sur les agents cancérigènes et mutagènes. La communication s'inscrit aussi dans le cadre d'une évaluation globale de l'« acquis » existant, conformément au programme pour une réglementation affûtée et performante, IP-17-2.

12 janvier : investissements directs étrangers. Selon les chiffres publiés par Eurostat, l'UE demeure un investisseur net dans le reste du monde avec un solde de 1 000 milliards d'euros. Les stocks d'investissements directs étrangers détenus par l'Union européenne dans le reste du monde s'élèvent à 6 894 milliards d'euros fin 2015, ceux détenus par

le reste du monde dans l'UE à 5842 milliards d'euros. 6/2017. <http://ec.europa.eu/eurostat/documents/2995521/7788292/2-12012017-BP-FR.pdf/18018ecc-ob3e-4b95-ac33-7d290f661ef7>

17 janvier : financement de l'UE. Mario Monti présente le rapport du groupe de réflexion sur les ressources au collège des commissaires européens, réuni à Strasbourg. Le texte se prononce en faveur d'une « réforme substantielle » du budget européen, notamment pour que « l'Europe » se dote de revenus propres et pas seulement sur les contributions directes des États membres. <http://ec.europa.eu/budget/mff/hlgor/library/reports-communication/hlgor-press-release-20170113.pdf>

17 janvier : Brexit. La Première ministre britannique, Theresa May, détaille le plan de sortie du Royaume-Uni de l'UE, sept mois après le référendum du 23 juin 2016 en faveur du Brexit. Le plan en 12 points prévoit un « *hard Brexit* ». Selon Theresa May, « Il n'y aura pas d'adhésion partielle à l'UE, d'association avec l'UE, ni rien qui nous laisse un pied dedans et un pied dehors ». <https://www.latribune.fr/economie/union-europeenne/theresa-may-choisit-le-hard-brexit-630857.html>

17 janvier : présidence du Parlement européen. Les députés européens élisent Antonio Tajani (PPE, IT) au poste de président du Parlement européen avec 351 voix face à Gianni Pittella (S&D, IT) qui en a obtenu 282.

18 janvier : forum économique mondial de Davos. Selon les propos du ministre des Finances italien, Pier Carlo Padoan, « le problème de l'Europe, c'est l'euro ». <http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2017/01/18/97002-20170118FILWWW00196-le-probleme-de-l-europe-c-est-l-euro-italie.php>

19 janvier : Parlement européen/socle des droits sociaux. Le Parlement européen adopte une résolution non contraignante sur un socle européen des droits sociaux. La résolution est adoptée par 396 voix pour, 180 contre et 68 abstentions. <https://bit.ly/2ID2bpg>

23 janvier : vers un socle européen des droits sociaux. La Commission européenne organise une conférence de haut niveau en vue de détailler ses futures propositions. https://ec.europa.eu/commission/priorities/deeper-and-fairer-economic-and-monetary-union/european-pillar-social-rights_fr

24 janvier : citoyenneté européenne. La Commission européenne publie son troisième rapport sur la citoyenneté de l'Union. Le rapport insiste sur quatre domaines d'action : 1) promouvoir les droits liés à la citoyenneté européenne et les valeurs communes de l'UE ; 2) promouvoir et renforcer la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Union ; 3) simplifier la vie quotidienne des citoyens ; 4) renforcer la sécurité et promouvoir l'égalité, IP-17-118.

27 janvier : Semestre européen/perspectives de croissance. Le Conseil « affaires économiques et financières » (ECOFIN) adopte des conclusions sur l'examen annuel de la croissance et sur le rapport sur le mécanisme d'alerte, le point de départ de la

procédure annuelle concernant les déséquilibres macroéconomiques. Il approuve un projet de recommandation portant sur la politique économique de la zone euro. Ce dernier porte sur la politique budgétaire, la compétitivité et la productivité, le marché du travail et les questions sociales, l'Union bancaire de l'UE et le renforcement de l'Union économique et monétaire (UEM). <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/st-5194-2017-init/fr/pdf>

Février

3 février : sommet informel sur les migrations. Les chefs d'État et de gouvernement de l'UE se réunissent à Malte pour un sommet informel sur la dimension extérieure des migrations. Une discussion plus générale sur l'avenir de l'Union dans la perspective du 60^{ème} anniversaire des traités de Rome s'est tenue à 27, et non 28, puisqu'à la date de cette célébration, le Royaume-Uni devrait déjà avoir activé l'article 50 en vue de sa sortie de l'UE (voir 29 mars 2017).

3 février : initiative citoyenne européenne/protection des minorités nationales et linguistiques. Le Tribunal de l'UE annule la décision C(2013) 5969 final de la Commission, du 13 septembre 2013, rejetant la demande d'enregistrement de la proposition d'initiative citoyenne européenne intitulée *Minority SafePack – one million signatures for diversity in Europe*, T-646/13.

15 février : politique commerciale. Le Parlement européen approuve par 408 voix en faveur, 254 voix contre et 33 abstentions l'accord économique et commercial global (AECG ou CETA selon l'acronyme anglais) entre l'UE et le Canada. <http://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20170209IPR61728/ceta-le-parlement-adopte-l-accord-commercial-ue-canada>

22 février : Semestre européen/« paquet hiver ». La Commission européenne publie son analyse annuelle de la situation économique et sociale dans les États membres, ainsi qu'un rapport sur la mise en œuvre du pacte budgétaire. Selon la Commission, les États membres progressent dans la mise en œuvre des différentes orientations politiques reçues en 2016 au sujet du « triangle vertueux » (investissement, réformes structurelles et politiques budgétaires responsables), IP-17-308. Communication et rapport sur le pacte budgétaire : COM(2017) 1200 et COM(2017) 1201. https://ec.europa.eu/info/publications/fiscal-compact-taking-stock_en

22 février : France/Accord économique et commercial global (AECG/, CETA selon l'acronyme anglais) entre le Canada et l'UE et ses États membres. En France, plus de 150 députés ont saisi le Conseil constitutionnel pour vérifier la compatibilité du traité avec la Constitution française. Le secrétariat général du Conseil constitutionnel enregistre la saisine, qui, pour être enregistrée, devait être présentée par au moins 60 députés, Affaire 2017-749 DC. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/actualites/2017/instruction-de-l-affaire-2017-749-dc.148838.html>

Mars

1^{er} mars : avenir de « l'Europe ». Le président de la Commission européenne présente son « Livre blanc sur l'avenir de l'Europe ». Il dessine cinq scénarios possibles dans la perspective d'un sommet qui se tiendra à Rome le 25 mars pour célébrer le 60^{ème} anniversaire des traités de Rome, IP-17-385 et COM (2017) 2025. https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/livre_blanc_sur_lavenir_de_leurope_fr.pdf

9 mars : politique monétaire non conventionnelle. La Banque centrale européenne (BCE) annonce la diminution des montants de son programme d'achats. Le Conseil des gouverneurs de la BCE « confirme, d'une part, qu'il poursuivra ses achats au titre du programme d'achats d'actifs (Asset Purchase Programme, APP) au rythme mensuel actuel de 80 milliards d'euros jusqu'à la fin du mois ». À partir d'avril 2017, le programme sera poursuivi à hauteur de 60 milliards d'euros par mois jusqu'à la fin de l'année ou au-delà, si nécessaire, en fonction d'un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à l'objectif du Conseil. <https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2017/html/pr170309.fr.html> ; <https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2017/html/pr170309.en.html>

9 mars : Conseil européen/reconduction de Donald Tusk au poste de président du Conseil européen pour un nouveau mandat de 2,5 ans. La réélection du président du Conseil européen est un acte distinct des Conclusions du Conseil européen (adoptées à l'unanimité), qui ne nécessite que 21 votes favorables. Donald Tusk en a obtenu 27 sur 28, le gouvernement polonais s'étant opposé à cette décision.

10 mars : préparation des 60 ans des traités de Rome. Réunion du Conseil européen sans le Royaume-Uni : les 27 insistent sur leur volonté de renforcer la confiance mutuelle et de maintenir entre eux leur unité politique.

15 mars : élections législatives/Pays-Bas. Les résultats des élections législatives aux Pays-Bas, du 15 mars 2017 confortent les élites européennes sur la capacité des électeurs néerlandais à résister à la tentation du vote « populiste ». Le parti VVD (droite libérale) du Premier ministre, Mark Rutte, reste la première force politique du pays (21,3 % des suffrages, en déclin par rapport à 2012). Le parti travailliste, le PvdA, enregistre son pire score historique et passe de 24,8 % en 2012 à 5,7 %. La poussée du PVV, le parti raciste et xénophobe en faveur du « Nexit » (la sortie des Pays-Bas de l'UE) de Geert Wilders, a atteint un plafond avec 13,1 % des voix.

25 mars : adoption de la Déclaration de Rome. Les 27 dirigeants de l'UE se réunissent pour célébrer le 60^{ème} anniversaire de la signature des traités de Rome. La « Déclaration de Rome » évoque les réussites passées de l'UE, présente les défis à venir et s'engage à œuvrer pour l'unité entre les 27 États membres, ainsi qu'à renforcer l'action commune dans des domaines essentiels. La Déclaration envisage « une Union qui, en s'appuyant sur une croissance durable, favorise le progrès économique et social ainsi que la cohésion et la convergence, tout en veillant à l'intégrité du marché intérieur », Doc. 149/17. <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/03/25/rome-declaration/pdf>

29 mars : Brexit. Le Premier ministre du Royaume-Uni, Theresa May, notifie au Conseil européen l'intention du Royaume-Uni de quitter l'UE. L'activation de l'article 50 du TUE fait suite au référendum du 23 juin 2016 et lance la procédure de retrait du Royaume-Uni de l'UE. *Prime Minister Letter to the President of The European Council, 29 March 2017.* https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/604079/Prime_Ministers_letter_to_European_Council_President_Donald_Tusk.pdf

Avril

18 avril : Royaume-Uni/convocation d'élections législatives anticipées. À la surprise générale et en dépit de sa promesse de ne pas organiser d'élections anticipées, Theresa May annonce sa décision de convoquer des élections législatives le 8 juin 2017, l'objectif étant de conforter sa position en faveur d'un « *hard Brexit* » à l'issue du scrutin.

17-23 avril : réunion de printemps des institutions financières internationales à Washington. Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale réitèrent leurs inquiétudes à l'égard des tendances protectionnistes, défavorables à la croissance. Les responsables des institutions financières mondiales délivrent à cette occasion un nouveau réquisitoire contre le protectionnisme doublé d'un plaidoyer en faveur du commerce international, fragilisé par les critiques de l'administration Trump et par l'impact du Brexit. Le FMI a publié le 18 avril ses prévisions pour la croissance de l'économie mondiale en 2017. FMI, *Perspectives de l'économie mondiale : un nouvel élan ?*, 17 avril 2017.

26 avril : dimension sociale de l'UE. La Commission européenne publie un document de réflexion sur la « dimension sociale de l'Europe à l'horizon 2025 ». Ce document entend marquer le début d'un processus de réflexion avec les citoyens, les partenaires sociaux, les institutions européennes et les autorités nationales, IP-17-1008 et COM (2017) 206.

26 avril : socle européen des droits sociaux. Un an après le lancement de la consultation sur le « socle européen des droits sociaux » (mars 2016), la Commission européenne présente ses propositions sous la forme de 20 principes fondamentaux et d'une recommandation, ainsi qu'une proposition de proclamation conjointe du Parlement, du Conseil et de la Commission. Selon la Commission, les principes mettent l'accent sur la manière de réaliser la promesse inscrite dans les traités d'une « économie sociale de marché hautement compétitive, visant le plein emploi et le progrès social », MEMO 17-1004 et COM (2017) 0250.

26 avril : équilibre vie professionnelle vie privée. Le même jour, dans le « paquet SEDS », la Commission européenne fait une proposition de directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et aidants Cette proposition abrogerait et remplacerait la directive 2010/18/UE du Conseil, COM (2017) 253 final.

27 avril : programme d'appui à la réforme structurelle. La Commission européenne se félicite du vote du Parlement européen au programme d'appui à la réforme structurelle, un nouveau programme mis en place par l'Union pour apporter un appui technique aux États membres. Le programme est doté d'une enveloppe financière de 142,8 millions d'euros pour la période 2017-2020 et ne nécessitera pas de cofinancement de la part des États membres, IP 17/1122.

27 avril : l'Organisation pour la Coopération et le Développement économiques (OCDE) veut réparer la mondialisation. Publié en pleine campagne en vue de l'élection présidentielle française, un rapport de l'OCDE entend « apporter son concours aux autorités nationales et soutenir le dialogue international sur les politiques à suivre en vue d'œuvrer à une mondialisation plus juste et plus inclusive, et de veiller à ce que ses bienfaits soient plus largement partagés et à ce que les règles du jeu soient plus ambitieuses au plan économique, social et environnemental, mais aussi plus faciles à faire respecter ».

27 avril : Cour de justice de l'UE (CJUE)/sécurité sociale. La CJUE rend un arrêt en faveur du croisiériste allemand A-Rosa qui (via sa succursale suisse) employait de 2005 à 2007 quelques 90 salariés saisonniers sous contrat suisse sur deux navires exploités sur des fleuves français. Ces salariés n'étaient donc pas rattachés à la sécurité sociale française ainsi que le permet le règlement européen n° 1408/71. La compagnie *low cost* Ryanair a salué cet arrêt dans un communiqué. Elle y mentionne qu'elle va réclamer 15 millions d'euros aux autorités françaises. L'arrêt met en évidence l'ampleur des défis que comporte la révision de la directive sur le détachement des travailleurs en termes de lutte contre le dumping social et de concurrence déloyale entre pays au sein de l'UE, mais aussi de l'Espace économique européen, C-620/15.

29 avril : Brexit. Orientations du Conseil européen à 27 (article 50) à la suite de la notification par le Royaume-Uni au titre de l'article 50 du TUE. EUCO XT 20004/17. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/XT-20004-2017-INIT/fr/pdf>

Mai

3 mai : Brexit. La Commission européenne transmet au Conseil sa Recommandation de Décision autorisant la Commission à ouvrir des négociations en vue de la conclusion d'un accord avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord fixant les modalités du retrait de celui-ci de l'Union européenne, COM (2017) 218.

7 mai : France/élection présidentielle. Emmanuel Macron est élu 25^{ème} Président de la République française avec une majorité de 66,1 % des voix, contre 33,9 % à Marine Le Pen. Cependant, l'élection est aussi marquée par un taux record d'abstention (25,38 % des inscrits), par un nombre record de bulletins blancs ou nuls (plus de 4 millions des électeurs qui se sont déplacés) et pour la première fois depuis 1969, par une participation au second tour (74,6 %) plus faible qu'au premier (77,8 %). <https://lemde.fr/2qR6jZc>

11 mai : programme d'appui à la réforme structurelle. Le Conseil « Agriculture et pêche » approuve sans débat le règlement portant sur un programme d'appui à la réforme structurelle doté d'un montant de 142,8 millions d'euros. JO L 129 du 19 mai 2017.

16 mai : politique commerciale/avis de la CJUE. À la suite de la saisine de la Cour de justice sur le traité UE/Singapour par la Commission européenne, l'avocate générale de la Cour, avait considéré le 21 décembre 2016 que certaines parties de l'accord ne relevaient pas de la compétence exclusive de l'Union et devaient être ratifiées par l'ensemble des parlements nationaux. Dans son avis, la CJUE opine que l'accord en question était un accord mixte, nécessitant la ratification des parlements nationaux pour les domaines ne relevant pas de la compétence exclusive des États, à savoir les investissements étrangers non directs et le mécanisme de règlement des différends entre les investisseurs et les États. Dans cet avis, la Cour étend donc les compétences relevant de la compétence exclusive de l'UE dans de vastes domaines, et ce contrairement aux conclusions de l'avocate générale du 21 décembre 2016, qui avait inclus parmi les dispositions relevant d'un accord mixte, celles fixant des normes de base en matière de travail et d'environnement, relevant, selon elle, du champ d'application soit de la politique sociale soit de la politique de l'environnement, Avis 2/15.

22 mai : Brexit. Le Conseil européen autorise l'ouverture de négociations avec le Royaume-Uni au titre de l'article 50 et désigne la Commission en tant que négociateur de l'Union. La Commission européenne salue l'adoption de la première série de directives de négociation qui lui confèrent le mandat politique et juridique nécessaire pour négocier avec le Royaume-Uni au nom de l'UE-27.

22 mai : Semestre européen. La Commission européenne présente ses recommandations par pays pour 2017, dans lesquelles elle décrit ses orientations économiques adressées aux États membres pour les 12 à 18 prochains mois. Une attention particulière est accordée aux priorités et défis recensés pour la zone euro, IP-17-1311.

24 mai : sommet UE/États-Unis. Lors d'un sommet organisé à Bruxelles, les dirigeants de l'UE et le président américain, Donald Trump, débattent de la politique étrangère, de la sécurité, de la lutte contre le changement climatique et des relations commerciales.

31 mai : Commission européenne/approfondissement de l'UEM. La Commission formule des pistes possibles pour l'approfondissement de l'Union économique et monétaire de l'Europe. Tenant dûment compte des débats en cours dans les États membres et de l'avis des autres institutions de l'UE, ce document décrit des mesures concrètes qui pourraient être prises avant les élections européennes de 2019, ainsi qu'une série d'options pour les années suivantes, une fois l'architecture de l'UEM parachevée, IP-17-2401. https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/reflection-paper-emu_fr.pdf

Juin

14 juin : Relocalisation des demandeurs d'asile. La Commission européenne annonce l'ouverture d'une procédure d'infraction à l'encontre de la République tchèque, de la Pologne et de la Hongrie en raison de leur refus de participer au programme de relocalisation de 160 000 demandeurs d'asile arrivés en Italie et en Grèce, programme décidé en septembre 2015, IP-17-1607.

15 juin : Grèce/UE. Déblocage par l'Eurogroupe d'une tranche de prêt à la Grèce. À la suite des nouvelles mesures d'austérité adoptées par le Parlement grec en mai, l'Eurogroupe réuni à Luxembourg approuve le déblocage d'une tranche de prêt de 8,5 milliards d'euros à la Grèce, qui doit notamment permettre à Athènes d'honorer les créances dues en juillet à la Banque centrale européenne (BCE). Les ministres de la zone euro s'engagent en outre à envisager l'allègement de la dette publique grecque — 320 milliards d'euros — à la fin de l'application de ce plan d'aide, si celle-ci se révélait « insoutenable ».

15-16 juin : recommandations sur les programmes nationaux de réforme (PNR). Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) approuve les volets portant sur l'emploi et la politique sociale des projets de recommandations sur les programmes nationaux de réforme 2017 (PNR) de chaque État membre, en vue du Conseil européen des 22 et 23 juin. Selon le communiqué, l'objectif global des recommandations pour la période 2017-2018 « consiste à créer plus d'emplois et à générer une croissance plus rapide, tout en tenant mieux compte de l'équité sociale ». Pour cette année, « un accent particulier a été mis sur la reconnaissance du rôle crucial que jouent les partenaires sociaux, notamment dans les négociations collectives, dans le respect des pratiques nationales », Doc. 10 376/17.

16 juin : Décès de l'ancien chancelier allemand Helmut Kohl. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, déclare que « Helmut Kohl ne fut pas seulement l'architecte de l'unité allemande. Il a contribué de façon essentielle — et plus que d'autres — à la réconciliation entre l'histoire européenne et la géographie européenne ».

19 juin : Brexit. Lancement du premier cycle de négociations au titre de l'article 50 entre la Commission européenne et le Royaume-Uni.

28 juin : un budget de l'UE adapté aux défis de demain. La Commission lance le débat sur le cadre financier pluriannuel post-2020. Les questions soulevées dans ce cinquième et dernier document de la série sur l'avenir de l'UE se trouvent au centre du débat engagé le 1er mars avec le Livre blanc de la Commission sur l'avenir de l'Europe. Le document de réflexion expose les conséquences budgétaires possibles des choix que nous pouvons opérer, IP-17-1795.

Juillet

1^{er} juillet : l'Estonie succède à Malte à la présidence du Conseil de l'Union européenne. Avec pour slogan « l'unité par l'équilibre », ses quatre priorités sont : une économie européenne ouverte et innovante, une Europe sûre et protégée, une Europe numérique et la libre circulation des données, et une Europe durable et ouverte à tous. <https://www.eu2017.ee/fr/les-priorites-de-la-presidence-estonienne> ; <https://www.eu2017.ee/priorities-estonian-presidency>

4 juillet : politique commerciale/enregistrement de l'initiative citoyenne d'annulation du mandat de négociation TTIP. La Commission européenne décide de procéder à l'enregistrement d'une initiative citoyenne européenne (ICE) qu'il invite à « recommander au Conseil d'annuler le mandat de négociation pour le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) » et de « ne pas conclure l'accord économique et commercial global (AECG) » (initiative « Stop TTIP »). L'enregistrement formel de cette initiative, le 10 juillet 2017, marquera le début d'un processus de douze mois au cours duquel les signatures de soutien seront recueillies par ses organisateurs. Cet enregistrement fait suite à l'annulation, le 10 mai 2017, par le Tribunal de l'Union européenne, de la décision initiale de la Commission du 10 septembre 2014 rejetant la demande d'enregistrement de l'initiative « Stop TTIP », IP-17-1872.

6 juillet : commerce extérieur/relations UE/Japon. Les dirigeants européens et japonais annoncent un accord politique concernant l'accord de libre-échange entre l'UE et le Japon (*Japan-EU Free Trade Agreement*, JEFTA selon l'acronyme anglais). Selon la Commission, il s'agit de l'accord commercial bilatéral le plus important jamais conclu par l'UE et du premier à inclure un engagement spécifique à l'égard de l'accord de Paris sur le climat, IP-17-1902.

7/8 juillet : les dirigeants du G20 se réunissent à Hambourg. Le thème du sommet de cette année était « Formons un monde interconnecté ». Le G20 adopte également un plan pour lutter contre le terrorisme. En marge du G20, le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, et le Premier ministre canadien, Justin Trudeau, annoncent la date du 21 septembre 2017 pour l'application provisoire du traité CETA, à savoir toutes ses dispositions à l'exception du mécanisme controversé d'arbitrage des investissements. <http://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-summit/2017/07/07-08/>

11 juillet : économie/euro. Le Conseil approuve un plan d'action pour résoudre le problème des prêts improductifs (Non-performing loans - NPL) dans le secteur bancaire. Les ministres ont également adopté des conclusions sur l'examen par la Commission européenne du plan d'action de l'UE pour l'Union des marchés de capitaux.

11 juillet : économie/développement régional. Le groupe d'experts indépendants chargé de la politique de cohésion et présidé par Siim Kallas, ancien vice-président de la Commission européenne (de 2004 à 2014), présente son rapport relatif à un cadre simplifié pour la gestion des fonds de l'UE après 2020, IP-17-1921.

11 juillet : accord d'association UE/Ukraine. L'UE annonce l'adoption définitive du traité d'association signé en mars 2014 avec l'Ukraine, qui doit entrer en vigueur le 1er septembre 2017. En avril 2016, la loi autorisant la ratification de ce traité avait été rejetée par les électeurs néerlandais consultés par référendum. En décembre 2016, La Haye a obtenu de ses partenaires européens des assurances sur les limites de l'accord, notamment en matière d'établissement des travailleurs ukrainiens dans l'Union et de l'assistance militaire ou financière à Kiev, ainsi que la garantie que ce traité ne conférerait pas à l'Ukraine le statut de candidat à l'entrée dans l'UE. En mai, le Parlement néerlandais a ratifié le traité.

12/13 juillet : élargissement, relations et commerce extérieurs. Réunis à Kiev, les dirigeants européens et ukrainiens célèbrent la ratification de l'accord d'association et la récente entrée en vigueur de l'exemption de visa pour les Ukrainiens voyageant dans l'UE.

13 juillet : règles budgétaires/transposition de la directive 2011/85/UE. La Commission européenne a décidé de saisir la CJUE d'un recours contre la Slovaquie pour défaut partiel de communication des mesures de transposition de la directive 2011/85/UE, qui établit des exigences pour les budgets des États membres. Il s'agit de l'unique directive *Six-Pack*, les cinq autres mesures étant des règlements directement applicables dans les États membres, IP-17-1956.

13 juillet : détachement des travailleurs/procédure d'infraction contre la Croatie. La Commission européenne saisit la CJUE d'un recours contre la Croatie au motif que celle-ci a omis de notifier les mesures adoptées pour la transposition en droit national de la législation de l'UE relative à l'exécution de la directive sur le détachement de travailleurs (directive 2014/67/UE, également connue sous le nom de « directive d'exécution »), alors que le délai fixé pour la transposition est dépassé de près d'un an, IP-17-1947.

17 juillet : emploi et droits sociaux. La Commission publie l'édition 2017 de son rapport annuel sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe (*Employment and Social Developments in Europe 2017 – ESDE*). Le rapport 2017 montre des tendances positives, mais souligne la charge élevée qui pèse sur les jeunes, IP-17-1988.

18 juillet : mondialisation/développement régional. Selon la Commission européenne, la mondialisation a apporté d'énormes avantages aux économies moins développées de la planète et offert de nombreuses opportunités aux Européens. Toutefois, si les bénéfices sont largement répandus, les coûts, eux, sont souvent supportés de manière inégale, ainsi que l'a souligné la Commission dans son document de réflexion sur la maîtrise de la mondialisation, IP-17-1995 et COM(2017) 376.

25 juillet : consultation du Fonds monétaire international (FMI) sur les politiques de la zone euro. Selon le FMI, « la reprise économique plus vigoureuse dans la zone euro cette dernière année a été porteuse d'emplois et d'opportunités. Sur le plan institutionnel, le FMI soutient que « la création d'une capacité budgétaire centralisée pour la zone euro donnerait la possibilité aux pays en grande difficulté d'absorber des chocs même lorsque

leurs propres budgets sont fortement sollicités. Ce mécanisme pourrait se conjuguer à la réforme du cadre budgétaire afin d'en simplifier les règles et d'en automatiser les procédures d'exécution ». <http://www.imf.org/en/News/Articles/2017/07/25/pr17297-imf-executive-board-concludes-2017-article-iv-consultation-on-euro-area-policies>

26 juillet : état de droit/Pologne. Dans la recommandation concernant l'état de droit adressée aux autorités polonaises, la Commission européenne considère que, « la réforme du système judiciaire prévue en Pologne accroît la menace systémique pesant sur l'état de droit en Pologne, menace déjà constatée dans le cadre de la procédure de sauvegarde de l'état de droit engagée par la Commission en janvier 2016 [...] ». La Commission demande aux autorités polonaises de remédier à ces problèmes dans un délai d'un mois. Elle les invite notamment à ne prendre aucune mesure de révocation ou de mise à la retraite forcée des juges de la Cour suprême du pays. En cas de mesure en ce sens, la Commission est prête à déclencher sans délai la procédure prévue à l'article 7§ 1, qui permet à l'UE d'émettre un avertissement formel voté à la majorité des quatre cinquièmes de ses États membres au sein du Conseil des ministres, IP-17-2161.

26 juillet : UE/Canada. Invalidation par la CJUE de l'accord sur les données des passagers aériens. La Cour, saisie par le Parlement européen, rend un avis négatif au sujet de l'accord signé en juin 2014 entre l'UE et le Canada sur le transfert des données des dossiers de passagers aériens à des fins de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale. La Cour estime que ces procédures « comportent une ingérence dans le droit fondamental au respect de la vie privée », Avis 1/15.

31 juillet : compatibilité du CETA avec la Constitution française. Le Conseil constitutionnel français considère que le CETA est compatible avec la Constitution française. Pour une large partie, l'accord « relève de la compétence exclusive de l'UE », et « n'implique pas de révision de la Constitution ». Même s'il doit encore être ratifié par les 38 parlements nationaux et régionaux des pays membres pour entrer pleinement en vigueur, le Conseil constitutionnel ne conteste pas l'application partielle à partir du 21 septembre 2017 du CETA. Cependant, il considère que l'accord n'est pas « irrévocable » *et qu'il est possible* « d'interrompre cette application provisoire en cas d'impossibilité d'une partie de le ratifier », Décision n° 2017-749 DC.

Août

9 août : reprise après la crise. Dix ans après le début de la crise financière mondiale, la Commission européenne considère que « la reprise est là grâce à des mesures décisives ». Ces mesures ont, selon la Commission, permis de « remédier aux défaillances liées à la mise en place initiale de l'Union économique et monétaire », IP-17-2401.

31 août : Chômage/statistiques. Le taux de chômage est à 9,1 % dans la zone euro et 7,7 % dans l'UE28 en juillet.

Septembre

6 septembre : arrêt de la CJUE/plan de relocalisation des migrants/Hongrie et Slovaquie. La Cour estime que la Hongrie et la Slovaquie, qui l'avaient saisie, ne peuvent refuser d'appliquer le plan de relocalisation de 120 000 migrants arrivés en Italie ou en Grèce, adopté par la Commission européenne en septembre 2015. Ce plan programmé sur deux ans a permis la relocalisation de moins de 28 000 migrants. L'accord migratoire avec la Turquie conclu en mars 2016 a tari l'afflux de migrants et les demandes de relocalisation ont été moins nombreuses que prévu, Affaires jointes C-643/15 et C-647/15.

6 septembre : Espagne/indépendance de la Catalogne. Au terme d'un débat houleux, le parlement de Catalogne adopte une loi autorisant l'organisation d'un référendum sur l'indépendance de la région le 1er octobre. Les indépendantistes font valoir que la Catalogne, qui possède sa langue et sa culture, est une « nation », et non une « nationalité » comme l'affirme la Constitution espagnole de 1978. Ils déplorent aussi que l'« Estatut », le pacte d'autonomie conclu en 2006 entre Madrid et Barcelone, ait été « liquidé » quatre ans plus tard par le Tribunal constitutionnel du pays.

13 septembre : Commission européenne/discours sur l'état de l'Union. Le président de la Commission européenne expose devant le Parlement européen la manière dont l'UE pourrait évoluer d'ici à 2025. Au sommet des priorités, figure la poursuite du déploiement de la politique commerciale, le renforcement de la compétitivité de l'industrie européenne, la lutte contre le changement climatique, l'accroissement de la protection des citoyens à l'ère digitale ainsi que la gestion plus efficace des frontières extérieures et celle des flux migratoires.

14 septembre : état de l'Union 2017/« paquet commerce ». La Commission européenne dévoile plusieurs initiatives en faveur d'une politique commerciale « équilibrée et novatrice », IP-17-3182.

21 septembre : entrée en vigueur provisoire du CETA. L'accord économique et commercial global (AECG/CETA) conclu par l'UE et le Canada entre provisoirement en vigueur : il déploiera ses effets pleinement et définitivement dès que tous les États membres de l'UE l'auront ratifié.

23 septembre : élections législatives en Allemagne. À l'issue des élections législatives, les autorités allemandes se félicitent du fait que les réels vainqueurs soient les électeurs eux-mêmes en raison de la hausse du taux de participation (76,2 %, soit 5 points de plus qu'en 2013, moment où le niveau d'abstention avait presque atteint 30 %). À l'issue du scrutin, l'alliance entre la CDU d'Angela Merkel et son parti de coalition bavaroise, la CSU, remporte les élections législatives avec 33 % des voix, le SPD atteint son record historique le plus bas avec 20,5 % des voix et l'AfD (Alternative pour l'Allemagne, parti politique eurosceptique) enregistre une percée historique et devient la troisième force du pays en recueillant plus de 12,6 % des suffrages. http://www.germany.info/Vertretung/usa/en/06__Foreign__Policy__State/02__Foreign__Policy/00/Elections2017.html

27 septembre : asile et migration/sécurité et défense. La Commission européenne propose d'actualiser le code des frontières Schengen afin que les règles de réintroduction temporaire des contrôles aux frontières soient adaptées à la nécessité de réagir à l'évolution et à la persistance de menaces graves pour l'ordre public ou la sécurité intérieure, IP-17-3407 et COM (2017) 570.

Octobre

1^{er} octobre : Espagne/référendum d'autodétermination en Catalogne. Le référendum d'autodétermination se déroule sous tension et débouche sur une victoire du « oui » avec 90,18 % des suffrages exprimés contre 7,83 % pour le « non ». La participation s'élève à près de 2,3 millions d'électeurs, soit environ 43 % des inscrits, selon la Généralité de Catalogne. Près de 850 personnes sont blessées par les forces de l'ordre, selon le bilan communiqué par le gouvernement régional.

2 octobre : Espagne/référendum d'autodétermination en Catalogne. Carles Puigdemont demande une médiation internationale et en appelle à l'UE. Bruxelles juge qu'il s'agit d'un problème intérieur et qu'il doit être réglé conformément à l'ordre constitutionnel espagnol.

4 octobre : vers l'intégration du traité établissant le Mécanisme européen de stabilité (MES) et le traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG ou Pacte budgétaire) dans le droit de l'Union. Le vice-président de la Commission européenne, Valdis Dombrovskis, défend devant le Parlement européen l'insertion du traité MES et du TSCG dans le droit de l'Union en considérant que « leur incorporation au droit de l'Union apporterait une plus grande responsabilité et légitimité démocratique à travers l'Union ». https://ec.europa.eu/commission/commissioners/2014-2019/dombrovskis/announcements/european-parliament-topical-debate-fiscal-compact-and-its-incorporation-eu-legal-framework_en

5 octobre : emploi/situation sociale. Selon le rapport trimestriel — Automne 2017 — sur l'évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe (*ESDE Quartely Review*, Autumn 2017) « l'Union européenne progresse toujours avec détermination vers plus d'emploi et de croissance », IP-17-3664.

10 octobre : Espagne/référendum d'autodétermination en Catalogne. À la tribune du Parlement de Catalogne, Carles Puigdemont proclame le droit de la région à devenir un État indépendant tout en suspendant la mise en œuvre du processus afin de permettre un dialogue avec Madrid : « J'assume le mandat selon lequel la Catalogne doit devenir un État indépendant sous la forme d'une République », dit-il. « Je propose de suspendre la mise en œuvre de cette déclaration d'indépendance pour entamer des discussions afin de parvenir à une solution négociée ».

16 octobre : Eurostat/pauvreté. L'office européen des statistiques souligne une tendance à la baisse pour la proportion de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE. En 2016, 117,5 millions de personnes, soit 23,4 % de la

population, étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE. La réduction du nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale est l'un des objectifs clés de la stratégie Europe 2020, STAT-17-3963.

18 octobre : Sommet social tripartite. Cette réunion du sommet social tripartite pour la croissance et l'emploi avait pour thème principal : « Façonner l'avenir de l'Europe : renforcer la résilience et promouvoir le progrès économique et social pour tous ». Selon le président du Conseil européen, Donald Tusk, « Aujourd'hui, nous avons débattu des moyens de mieux associer les partenaires sociaux à l'élaboration des politiques nationales. Je reste convaincu que ce n'est qu'en tenant compte de leur point de vue que nous pourrions réellement progresser. Cela est particulièrement important aujourd'hui, à l'ère numérique, où les citoyens, qu'ils soient jeunes ou plus âgés, doivent posséder les compétences appropriées pour s'épanouir ». <http://www.consilium.europa.eu/fr/meetings/european-council/2017/10/18/>

19/20 octobre : Conseil européen. Les dirigeants européens conviennent de consolider l'actuelle stratégie de contrôle des flux migratoires. Ils ont également déclaré qu'ils étaient « prêts à faire le nécessaire pour que l'Europe passe au numérique ». Le 20 octobre, ils approuvent le Programme des dirigeants et conviennent d'entamer les préparatifs internes pour la deuxième phase des pourparlers sur le Brexit. Conclusions du Conseil européen (article 50), EUCO XT 2001 4 /17. <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/XT-20014-2017-INIT/fr/pdf>

21 octobre : Espagne/référendum d'autodétermination en Catalogne. À l'issue d'un conseil extraordinaire des ministres à Madrid, le Premier ministre Mariano Rajoy annonce, en vertu de l'article 155 de la Constitution, le limogeage du gouvernement régional et l'encadrement du Parlement de Catalogne et dit souhaiter la tenue aussi vite que possible d'élections régionales anticipées. Article 155 de la Constitution espagnole. <https://www.boe.es/legislacion/documentos/ConstitucionFRANCES.pdf>

23 octobre : révision de la directive sur le travail détaché. Le Conseil « Emploi, politique sociale, santé et consommateurs » (EPSCO) conclut un accord sur la révision de la directive de décembre 1996 sur les travailleurs détachés. La réforme limite la durée du détachement à 12 mois, pouvant être étendue de 6 mois supplémentaires. Elle consacre le principe du salaire égal pour un même poste sur un même lieu — alors que le salaire de référence est le salaire minimum du pays d'accueil pour la directive de 1996. Selon l'accord, la directive révisée ne doit pas s'appliquer au secteur des transports qui doit faire l'objet d'un texte spécifique. Sur la base de cet accord, le Conseil peut entamer les négociations avec le Parlement européen. Elle entrera en vigueur quatre ans après son adoption par les instances européennes. Les ministres polonais, hongrois, lituaniens et lettons s'y sont opposés. <http://www.consilium.europa.eu/en/press/press-releases/2017/10/23/epsco-posting-of-workers/>

26 octobre : politique monétaire : confirmation de la réduction des montants du programme d'achat. Le Conseil des gouverneurs de la BCE décide que « les achats au titre du programme d'achats d'actifs (Asset Purchase Programme, APP) se poursuivront au rythme mensuel actuel de 60 milliards d'euros jusque fin décembre 2017 ». À partir de

janvier 2018, les achats devraient continuer à un rythme mensuel de 30 milliards d'euros, jusque fin septembre 2018. Le Conseil des gouverneurs pourrait accroître le volume et/ou allonger la durée de l'APP dans le cas où il jugerait les perspectives de l'inflation défavorables. <https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2017/html/ecb.mp171026.fr.html> ; <https://www.ecb.europa.eu/press/pr/date/2017/html/ecb.mp171026.en.html>

27 octobre : Espagne/indépendance de la Catalogne. Le Parlement de Barcelone adopte une déclaration unilatérale d'indépendance et se prononce en faveur d'un « processus constituant » afin de séparer la Catalogne du reste de l'Espagne. Avec l'accord du Sénat espagnol, le Premier ministre Mariano Rajoy annonce la destitution de l'exécutif autonome de Catalogne, la dissolution du Parlement régional et la tenue d'élections anticipées le 21 décembre.

27 octobre : Espagne/référendum d'autodétermination de la Catalogne. Le président du Conseil européen déclare sur Twitter : « L'Espagne est notre seul interlocuteur. J'espère que le gouvernement espagnol favorisera la force des arguments au lieu de l'argument de la force ».

Novembre

2 novembre : Espagne/référendum d'autodétermination en Catalogne. Un mandat d'arrêt européen vise Carles Puigdemont, le président catalan destitué par Madrid, qui a gagné la Belgique le 30 octobre pour « placer la question catalane au cœur de l'Union européenne ».

13 novembre : Défense/coopération permanente structurée. Les représentants de 25 États membres de l'Union européenne signent un document qui instaure entre eux une « coopération structurée permanente » (CSP) en matière de défense. La CSP prévoit dans un premier temps le développement de matériels militaires communs. Elle est destinée à encadrer d'autres types de projets : centre de crise européen, réseau de plateformes logistiques, formation commune, voire interventions extérieures communes. Les signataires s'engagent également à augmenter leur budget de défense.

17 novembre : Droits sociaux. Le socle européen des droits sociaux est proclamé et signé par le Conseil de l'UE, le Parlement européen et la Commission européenne lors du sommet social de Göteborg pour une croissance et des emplois équitables. Il représentera le moteur de la dimension sociale du Semestre européen, Communiqué 673/17.

22 novembre : Semestre européen. La Commission européenne présente son « paquet automne », ouvrant le cycle de coordination des politiques économiques, budgétaires et sociales du Semestre européen 2018. L'ensemble des documents comprend : l'examen annuel de la croissance 2018 ; le rapport 2018 sur le mécanisme d'alerte ; la recommandation pour la zone euro 2018, le projet de rapport conjoint sur l'emploi 2018 ; la proposition de modification des lignes directrices sur l'emploi et la communication sur les projets de plan budgétaire de la zone euro, IP-17-4681.

30 novembre : taux de chômage - Eurostat. Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 8,8 % en octobre 2017, en baisse par rapport au taux de 8,9 % de septembre 2017 et de 9,8 % d'octobre 2016. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis janvier 2009. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 7,4 % en octobre 2017, en baisse par rapport au taux de 7,5 % de septembre 2017 et de 8,3 % d'octobre 2016. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis novembre 2008, STAT-17-5043.

Décembre

4 décembre : présidence de l'Eurogroupe. Les ministres des Finances de la zone euro élisent leur collègue portugais Mário Centeno à la présidence de l'Eurogroupe. Celui-ci doit remplacer le Néerlandais Jeroen Dijsselbloem en janvier 2018.

5 décembre : Espagne/autodétermination de la Catalogne. Le Tribunal suprême espagnol annonce le retrait du mandat d'arrêt international visant l'ex-président de Catalogne Carles Puigdemont et quatre membres de son ancien gouvernement, expliquant qu'ils ont manifesté leur intention de rentrer en Espagne pour participer aux élections catalanes du 21 décembre. Les cinq responsables catalans sont poursuivis pour sédition, rébellion et détournement de fonds publics.

6 décembre : la Commission européenne présente un « paquet » sur la l'UEM. Au sein de ce « paquet », figurent a) la transformation du mécanisme européen de stabilité (traité MES) en un Fonds monétaire européen ; et b) la création d'une ligne budgétaire européenne dans le budget de l'Union remplissant quatre fonctions : l'assistance aux réformes structurelles, une fonction de stabilisation pour l'Union bancaire et un instrument destiné à l'aide à la pré-accession des États non membres de la zone euro ; l'intégration de la « substance » du Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG) dans l'Union économique et monétaire dans le droit de l'Union ; ainsi que la création d'un ministre européen de l'Économie et des finances à double casquette. S'agissant de l'intégration du Traité MES et du TSCG dans le droit de l'Union, le recours à l'article 352 du Traité sur le fonctionnement de l'Union (TFEU) est préconisé pour le premier et, pour le second, le recours à l'article 126.14 du TFUE. Ces deux solutions évitent la révision des Traités européens et prévoient une implication du Parlement européen, son approbation dans le premier cas et sa simple consultation dans le second, MEMO-17-5006.

11 décembre : coopération structurée permanente dans le domaine de la défense. Le Conseil adopte une décision établissant la coopération structurée permanente (CSP), moins d'un mois après avoir reçu des États membres une notification conjointe quant à leur intention de participer. Les 25 États membres participant à la CSP sont les suivants : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, la Slovaquie, la Slovénie et la Suède, JO L 331 du 14 décembre 2017.

12 décembre : glyphosate/initiative citoyenne. En réponse à l'initiative citoyenne européenne (ICE) « Interdire le glyphosate et protéger la population et l'environnement contre les pesticides toxiques », la Commission européenne s'engage à présenter une proposition législative en 2018 et annonce des mesures visant à rendre plus transparent à l'avenir le processus d'autorisation, de restriction ou d'interdiction de l'utilisation de pesticides, IP-17-5191.

13 décembre : politique migratoire. Des organisations non gouvernementales (ONG) demandent une politique migratoire respectant les droits de l'Homme. Plus de 30 associations de la société civile, y compris l'Association européenne pour la défense des Droits de l'Homme (AEDH), se sont mobilisées pour demander au Conseil de mettre en place un véritable mécanisme de solidarité au sein de la politique migratoire de l'UE, respectant les droits et la dignité de tous les demandeurs d'asile. <http://www.aedh.eu/wp-content/uploads/2018/01/Statement-EU-Council-Migration-December-FINAL.pdf?x51973>

13 décembre : réarmement/Allemagne. Face à une politique dangereuse de réarmement et de militarisation externe et interne annoncée par le gouvernement fédéral allemand, la Ligue internationale des droits de l'Homme (ILHR) lance un appel urgent au désarmement. La Ligue demande notamment la fin des exportations d'armes allemandes dans les zones de crise. <http://www.aedh.eu/en/international-league-for-human-rights-ilmr-germany-call-for-disarmament/>

14 décembre : déclaration commune des institutions européennes sur les priorités législatives de l'UE pour 2018-2019. Signée par les présidents de la Commission européenne, du Parlement européen et de la présidence tournante du Conseil, la déclaration énonce 31 nouvelles propositions législatives présentées par la Commission, que le Parlement et le Conseil traiteront en priorité en vue de leur adoption ou de progrès substantiels avant les élections au Parlement européen de 2019, IP-17-5266. <https://ec.europa.eu/commission/publications/joint-declar>

14 décembre : Conseil européen/défense/droits sociaux. Le Conseil européen examine les « progrès » réalisés dans les domaines de la sécurité et de la défense. S'agissant de la dimension sociale, de l'éducation et de la culture, les dirigeants soulignent leur importance pour ce qui est de rapprocher les « Européens » et de construire « notre avenir commun ». En vertu des traités, les États membres demeurent compétents au premier chef dans ces domaines, mais « il est possible d'obtenir des résultats importants en œuvrant ensemble, tout en respectant pleinement les principes de subsidiarité et de proportionnalité », EUCO 19/1/17 REV1.

15 décembre : Brexit/confirmation de progrès accomplis. Le Conseil européen dans sa formation « article 50 » (les dirigeants de l'UE27) confirment l'accomplissement de progrès suffisants sur les questions des droits des citoyens, de l'Irlande et du règlement financier. Les dirigeants ont adopté des orientations en vue de passer à la deuxième phase des négociations, EUCO XT 20011/17. <http://www.consilium.europa.eu/media/32244/15-euco-art50-guidelines-fr.pdf>

15 décembre : la Confédération européenne des Syndicats (CES) à propos du Sommet et du Socle social. Le Secrétaire général de la CES, Luca Visentini, a déclaré : « Le Socle européen des droits sociaux doit maintenant être mis en œuvre. Il a été adopté en novembre et est aujourd'hui approuvé par les dirigeants nationaux. Les travailleurs réclament un avenir meilleur. Un bien trop grand nombre d'entre eux doivent se battre pour joindre les deux bouts. Le phénomène des travailleurs pauvres est le scandale de notre temps et jette une ombre sur la reprise du marché de l'emploi. » Selon Luca Visentini : « Rien ne peut autant désenchanter les citoyens – et renforcer le populisme et l'euro-scepticisme – que des promesses creuses ou non tenues de la part de l'UE. Tous les dirigeants ont le devoir de faire en sorte que le Socle européen des droits sociaux produise des améliorations réelles dans la vie des travailleurs en Europe ». <https://www.etuc.org/fr/pressrelease/la-ces-propos-du-sommet-et-du-socle-social>

20 décembre : CJUE/Uber. Le service de mise en relation avec des chauffeurs non professionnels fourni par Uber relève des services dans le domaine des transports. Les États membres peuvent par conséquent réglementer les conditions de prestation de ce service, C-434/15.

20 décembre : état de droit/Pologne. La Commission européenne prend des mesures pour défendre l'indépendance de la justice en Pologne, IP-17-5367.

21 décembre : conditions de travail. La Commission présente une proposition de directive révisant la directive 91/533/CEE relative à l'obligation de l'employeur d'informer le travailleur des conditions applicables au contrat ou à la relation de travail (la « directive relative à la déclaration écrite »). Inscrivant cette initiative dans le cadre du socle européen des droits sociaux, la Commission européenne propose de nouvelles normes minimales incluant également les travailleurs qui relèvent de contrats atypiques, IP-17-5285 et COM (2017) 797.

21 décembre : Espagne/élections en Catalogne. Les partis séparatistes conservent leur majorité aux élections régionales. Après dépouillement de la quasi-totalité des bulletins de vote, les trois listes indépendantistes ont obtenu 70 sièges sur 135, soit deux de plus que la majorité absolue.

Tous les liens ont été vérifiés le 23.10.2018.